



# Règlement Jour de Coupe U11

## Saison 2024/2025



### ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DES EQUIPES

- 86 équipes sont engagées en Jour de Coupe U11
- Toutes les équipes U11 du département de Loir et Cher de Football participent au premier tour

### ARTICLE 2 - COMPOSITION DES EQUIPES

- Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs ou joueuses licenciés(e)s à la F.F.F. ; licences enregistrées au nom du club, correctement et totalement remplies.
- Les U.9 et U.9 F sont autorisés à pratiquer en U.11 dans la limite de **3 par équipe**
- Les U.12 F peuvent pratiquer en catégorie U.11 (en mixité).
- La présentation et la vérification des licences seront exigées avant le début des rencontres.

### ARTICLE 3 – DEROULEMENT DES EPREUVES

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, poule par secteur et le 3<sup>ème</sup> tour sera un tirage au sort
- Formule championnat dans chaque poule (toutes les équipes se rencontrent).
- Les équipes sont réparties en poules de 3 ou de 4 équipes.
- Ordre des matchs pour une poule de 3 équipes : **A vs B / A vs C / B vs C**
- Ordre des matchs pour une poule de 4 équipes : **A vs B / C vs D / A vs C / B vs D / A vs D / B vs C**
- Temps de jeu pour une poule de 3 équipes : **2 X 12** min par match. Total 60 minutes pour les deux matchs
- Temps de jeu pour une poule de 4 équipes : **3 x 16** min par match. Total 60 minutes pour les trois matchs.
- Pas d'arrêt à la mi-temps : changement de camp seulement.
- Arbitrage : par tous les clubs présents (prévoir licenciés pour l'arbitre central et assistant)

### ARTICLE 4 – Attribution des points

- Victoire : 3 pts
- Nul : 1 pt
- Défaite : 0 pt
- En cas d'égalité à la fin des matchs de poules entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte dans l'ordre :
  - 1- Total jonglages «Pied Fort» et/ou « Second Pieds » «Tête» des 8 meilleurs joueurs par équipe (puis comparaison des 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> meilleurs scores)
  - 2- Résultat du ou des matchs les ayant opposés
  - 3- Meilleure différence de buts générale
  - 4- Meilleure attaque
  - 5- Epreuve des coups de pied au but (3 tirs au but par équipe)

## **ARTICLE 5 – LES JONGLAGES**

- Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant les rencontres. L'éducateur d'une équipe notera les jonglages des joueurs d'une autre équipe et inversement.
- **Objectifs :**
  - 1° tour : 30 jonglages «Pied fort» - 20 jonglages «Second pied»
  - 2° tour : 40 jonglages «Pied fort» - 30 jonglages «Second pied»
  - 3° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 40 jonglages «Second pied»
- **Déroulement :**
  - 2 essais par thème et par joueur.
  - Les surfaces de rattrapages sont autorisées mais non comptabilisées.
  - Départ ballon à la main autorisé que le premier tour.
  - Finale : Défi technique + Défi Quizz

## **ARTICLE 6 – QUALIFICATIONS**

- Voir document : « organisation jour de coupe U11 » pour les qualifications.
- Deux équipes du même club pourront se qualifier pour les finales départementales U11
- 

## **ARTICLE 7 – LOIS DU JEU**

- Le règlement du Foot à 8 U11 sera intégralement appliqué

## **ARTICLE 8 – DISCIPLINE/FAIR-PLAY**

- Tout joueur exclu lors d'une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante en cas de mauvais gestes.
- Tout joueur exclu lors d'une rencontre pour des propos injurieux sera exclu pour le restant de l'épreuve.
- Tout joueur exclu doit être inscrit sur la feuille de bilan.

## **ARTICLE 9 – RETOUR DES FEUILLES AU DISTRICT**

- L'ensemble des documents administratifs doivent être renvoyés au District du Loir-et-Cher dans les 48 heures par le club recevant, par voie postale ou mail.

## **ARTICLE 10 – LITIGE**

- Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission Foot Animation du District de Loir-et-Cher dont, les décisions seront sans appel !